

## Le paradigme indiciaire

JEAN-MARC FERRY

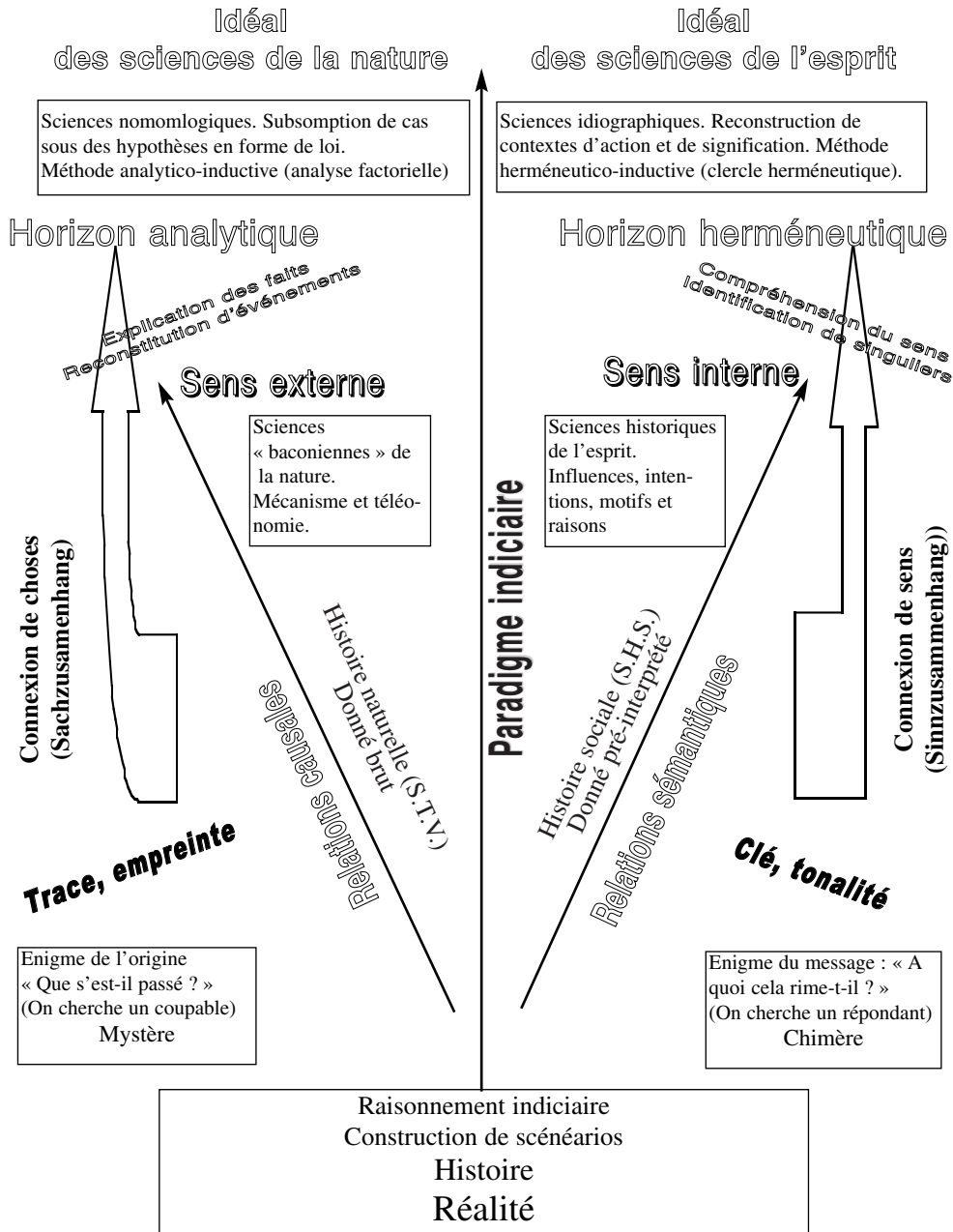
Il est question de *signe*, dès lors que quelque chose *renvoie* à quelque chose. Cependant, la nature des signes se différencie suivant leur mode de renvoi. Ce mode peut être celui de l'évocation, suivant la grammaire des icônes, ou celui de l'indication, suivant la grammaire des indices, ou encore celui de la présentation, selon la grammaire des symboles. On peut relier cette systématique peircienne à celle de Karl Bühler qui distinguait entre les fonctions de présentation, d'appel et d'expression du langage, auxquelles il faisait respectivement correspondre le symbole, le signal et le symptôme, également nommé *Indizium*. Là, l'*indice* apparaît comme le mode sémiotique le moins intentionnel et le moins direct, le moins intentionnellement dirigé vers un sens à proposer. A la limite, les indices émergent de la nature comme les intellections primitives de l'esprit. Ils représentent, avec les icônes (au sens de Peirce), l'élément archaïque de la compréhension. On parle alors de « signes naturels », par opposition aux signes conventionnels. Comme tels, ils ne sont pas davantage des signes intentionnels. Les indices ne se laissent normalement ramener ni aux catégories du symbole, qui est un signe conventionnel, ni à celles du signal, qui est un signe intentionnel, mais plutôt à celles du symptôme entendu en un sens large. Le donné qu'ils constituent, en tant qu'*interpretandum*, n'est pas lui-même un donné pré-interprété. Il n'appartient par conséquent pas au domaine classique des sciences de l'esprit.

Aussi voit-on mal comment une enquête dont la démarche se fixerait strictement sur la grammaire des indices pris comme signes naturels pourrait assumer la prétention d'une herméneutique se donnant pour tâche de reconstruire le sens de pratiques culturelles en

remontant jusqu'aux *a priori* sémantiques qui circonscrivent l'arrière-plan d'une précompréhension stabilisée dans des symboles publics. Tant que l'on considère, en effet, que les indices sont primitivement et fondamentalement des signes naturels, y compris lorsqu'ils se laissent déceler dans l'univers « spirituel », il semble qu'une enquête réglée strictement sur la grammaire indicielle laisse largement hors de son champ cognitif aussi bien l'élément d'une herméneutique littéraire, mettant au premier plan l'interprétation de textes canoniques, que celui d'une herméneutique sociale, intéressée à la compréhension du sens des normes, des institutions et des cultures publiques.

De fait, l'intelligence des indices est éminemment requise pour des enquêtes visant à lever des énigmes touchant à des événements qui ressortissent à une *histoire de la nature*<sup>1</sup>. A l'image d'enquêtes policières, les enquêtes d'archéologues ne sont pas moins en quête d'*explications causales* que celles de géologues ou de paléontologues, même si l'on rattache l'archéologie, comme l'histoire des peuples, plutôt aux sciences de l'esprit qu'aux sciences de la nature. C'est la surtout une affaire de convention académique ou de tradition institutionnelle. De fait, la recherche en sciences humaines *peut* viser la mise au jour de connexions causales. Sa quête des indices n'a pas à être strictement réglée par la visée herméneutique d'une « compréhension du sens », qui serait exclusive d'une « explication des faits ». On admet, après Max Weber, que la compréhension en sciences sociales peut être explicative (tandis que l'explication se doit d'être compréhensive). Pour le dualisme épistémologique, il n'y a nul scandale à requérir une application de la causalité aux faits sociaux et historiques, même s'il est vrai, comme le spécifiait Weber, qu'à la différence des sciences de la nature, les connexions causales reconstruites dans le cadre des sciences de l'esprit ne sauraient légitimement renvoyer à des lois, à des invariants d'allure nomologique.

En prenant donc pour horizon la mise en évidence de connexions causales, la mobilisation méthodique du paradigme indicielle au profit des sciences humaines est sans doute légitime, mais elle ne semble pas, *prima facie*, se recommander davantage pour les sciences de l'esprit que pour les sciences de la nature. Maintenant, cela ne signifie pas qu'il ne puisse y avoir d'usage spécifique de ce paradigme dans le domaine propre aux sciences de l'esprit. En parlant d'un « domaine propre aux sciences de l'esprit », on insinue que la méthode de ces sciences procède d'un questionnement d'expressions plutôt que d'une observation d'états de choses, suivant, par conséquent, une démarche herméneutique plutôt qu'analytico-empirique. Cependant, la grammaire indicielle fonctionne aussi bien sur les *deux* dimensions épistémiques que représentent l'*interprétation grammaticale d'expressions* et l'*explication causale d'événements*. Je propose, par le diagramme ci-contre,



une schématisation synoptique de *la double direction épistémique* (vers les sciences de la nature et vers les sciences de l'esprit) dont est capable le paradigme indiciaire.

Pour tester l'hypothèse d'un usage spécifique du paradigme indiciaire dans les sciences de l'esprit, j'aimerais évoquer le modèle développé par Wilhelm Dilthey, dans *Aufbau (L'Édification du monde historique dans les sciences de l'esprit)*.

On sait qu'aux yeux de Dilthey les sciences de l'esprit s'élaborent dans la continuité de l'expérience vécue sociale, ce que Dilthey nommait « expérience de la vie ». C'est le milieu concret dans lequel se réalisent tout à la fois l'individuation et la socialisation des personnes. L'expérience vécue sociale est la base, dirait-on, naturelle, sur laquelle reposent les sciences de l'esprit. L'acquis cognitif de la socialisation serait en quelque sorte le tremplin préscientifique des sciences sociales. Il y aurait *continuité logique* entre le savoir pratique de l'individu socialisé et le savoir théorique du chercheur en sciences sociales.

Il s'ensuit qu'afin de rendre compte de la constitution génétique des sciences de l'esprit, il convient d'entreprendre l'explication bien en amont de la méthodologie, en montrant comment se constitue *préalablement* l'expérience de la vie, soit, le savoir pratique qui résulte spontanément, naturellement, de la socialisation elle-même.

Les principaux moments en sont :

La *relation vitale*. C'est le moment premier du vécu (de la vie) : la réalité m'affecte. Je vis les événements d'une certaine façon. À ce niveau, tout ce qu'éprouve la subjectivité (l'individu en formation) constitue un ensemble fort peu différencié, où se mêlent perceptions et impressions, émotions et intentions, attentes et exigences.

Déjà nous apercevons une première différence logique avec les sciences de la nature : ce qui compte, en effet, ce n'est pas l'événement (connaître l'événement comme ceci ou cela), mais le *vécu* de l'événement, la façon dont il m'affecte, et non pas la façon dont il se produit.

L'*expérience vitale*, ou expérience vécue, ou encore, *expérience singulière de la vie*. Dans le souvenir, l'individu peut rappeler des impressions liées aux premières relations vitales. Ces relations vitales premières apparaissent alors, de ce point de vue (déjà plus réflexif), comme autant d'épisodes (auto) biographiques qui prennent sens et valeur dans la mesure où, par le souvenir, le sujet peut associer certains épisodes (ou relations vitales) à d'autres. Les relations vitales, par cette association même, peuvent ainsi commencer à être *qualifiées* différenciellement. C'est là, dira-t-on qu'une *grammaire iconique* entre en scène. Le monde psychique commence de se structurer. Certaines impressions, émotions, aspirations sont renvoyées à d'autres, apparentées, rangées en quelque sorte, en fonction du renvoi qu'elles effectuent spontanément (mais jamais n'importe comment) les unes aux autres : tel souvenir renvoie à tel autre qui renvoie à tel autre, etc. D'où résultent des chaînes associatives qui, de ce fait, sont significatives. Elles ont leur caractère ; elles se distinguent affectivement les unes des autres. Dans cette mesure, l'occurrence d'un événement évoquant un élément déjà repéré (dans le souvenir) pourra indiquer la probabilité d'une constellation plus large, incluant d'autres éléments en aval

de l'événement. De telles prémonitions, à peine conscientes, nous renvoient à une *grammaire indiciaire*. Le monde intérieur psychique s'enrichit et se différencie. De là, la mémoire individuelle peut entreprendre ce que Dilthey nommait « connexion de la vie » (*Lebenszusammenhang*).

*La connexion de la vie* est le résultat d'une organisation de l'expérience vécue dans la mémoire. Le sujet peut commencer de se raconter sa propre vie. Il accède à une compréhension historique de lui-même. Il est virtuellement en mesure de faire de sa vie un récit. Cependant, le sujet, *isole*, ne saurait comprendre le sens de son expérience vitale. Il doit interpréter son expérience vécue à l'aide de « ressources » sociales ou culturelles d'expressions et de langage, chose qu'il ne saurait produire lui-même. Pour mettre donc son vécu en forme et en sens ; pour entreprendre un récit, même intérieur, autobiographique (ce qui est indispensable à son identité de personne), il doit « puiser » dans des ressources de sens, qui sont, quant à elles, constituées socialement. La question est donc : comment les ressources de sens, sociales, transsubjectives, peuvent-elles se constituer ? D'un côté, elles sont indispensables à l'articulation de récits de vie individuels ; elles conditionnent, dans cette mesure l'accès symbolique de l'intéressé à son expérience vécue singulière ; d'un autre côté, ces ressources sociales de compréhension et d'expression de soi ne tombent pas du ciel : il faut bien les comprendre comme un résultat sédimenté des récits d'expériences vécues singulières... On voit ici le cercle logique, repéré par l'historisme sous le titre de *cercle herméneutique*. C'est la une difficulté que Dilthey entreprend de résoudre à l'aide du concept d'« expérience universelle de la vie ».

*L'expérience générale de la vie* est représentée par l'ensemble des *topoi* ou lieux communs qui permettent aux personnes de se comprendre entre elles et de se repérer socialement dans l'existence. Dans les contextes traditionnels, il s'agit notamment de dictons, adages, maximes, proverbes, sentences, préceptes, conseils, un corpus sapientiel qui constitue au fond le trésor des communautés (surtout) pré-modernes. Au-delà, c'est aussi l'ensemble des dispositions sémantiques qui, incorporées dans le langage social, nous font participer à une certaine compréhension du monde. Il s'agit de significations partagées qui sont disponibles à l'arrière-plan du monde de la vie. Elles sont stabilisées, « entendues » dans la pratique des communications ordinaires. Chacun communique son vécu. L'expérience vécue singulière, ainsi, se partage intersubjectivement. Ce faisant, elle prend forme et sens pour l'individu. *En même temps*, le langage social se stabilise au sein d'une communauté. Le modèle en est l'interaction sociale des récits de vie. Cette interaction forme la trame d'un savoir social partagé. Sur cette base narrative (l'entrecroisement des récits) peuvent ensuite se former des *topoi* normatifs (adages, sentences, maximes, proverbes, dictons, etc.) qui sont au fond comme des « morales de l'histoire ». On tire les leçons générales de l'expérience. Cette performance n'est alors plus proprement narrative, mais interprétative.

Dilthey ne va guère au-delà dans son explication génétique. Il estime sans doute avoir suffisamment montré comment se forme ce tremplin naturel des sciences de l'esprit, qu'est censément l'expérience générale de la vie.

Il s'agit donc d'un savoir social partagé, savoir de soi d'une communauté, sans lequel nous ne pourrions accéder à la moindre compréhension du sens des réalités qui constituent le « monde de l'esprit », à savoir, les actions, les expressions langagières, ainsi que les

« manifestations de la vie », telles que les gestes, attitudes, mimiques, intonations. Ce donné premier doit pouvoir faire l'objet d'une compréhension spontanée, quasi intuitive. Ensuite, l'expérience sociale est appelée à se sophistiquer en regard de systèmes [« significatifs » (*Bedeutungszusammenhänge*) ou « interactifs » (*Wirkungszusammenhänge*)] toujours plus complexes. C'est, cependant, là encore, un savoir pratique, un *know how*. La fonction des sciences de l'esprit est d'élaborer ce savoir pratique en savoir théorique approfondi ; autrement dit : de développer le *know how* sous forme de *know that*, ou savoir propositionnel.

Mais, au départ, nous devons nous en remettre au donné primaire que représentent les actions et les expressions. En comprendre le sens requiert sans doute la méthode d'un questionnement au moins virtuel. Un tel questionnement est fort différent de celui d'une interview. Il consiste à tester la validité d'un sens globalement anticipé dans la compréhension actuelle d'un phénomène simple du monde social. Pour ce faire, on se demande si telle partie du phénomène, par exemple, un geste ou une intonation de voix, est congruente avec les autres. A l'évidence, cela requiert une intelligence sémiotique, sensible à la portée significative d'indices d'un certain type : *non pas ceux qui renvoient à des connexions causales* (du type de la fumée qui indique le feu), *mais de ceux qui renvoient à des congruences grammaticales*, qu'elles soient iconiques (correspondance, par exemple, entre le ton de la voix et l'expression du regard) ou symboliques (cohérence, par exemple, d'une action par rapport à une déclaration)<sup>2</sup>. La grammaire indiciaire sert alors à tester des cohérences sémantiques (au sens large) sur tout le spectre sémiotique allant des icônes aux symboles. Là, l'indice ne doit pas tant s'entendre au sens peircien habituel (la fumée indique le feu) qu'au sens où Bühler le reliait à la fonction expressive du *symptôme*.

Si le paradigme indiciaire revêt une valeur méthodologique spécifique pour les sciences humaines, c'est alors, peut-être, à ce niveau qu'il convient de l'interroger, soit : au niveau où les relations considérées ne sont pas de l'ordre de la causation, mais de l'ordre de la signification. Ce qui est pris en compte, c'est l'idée d'une correspondance sémantique pouvant couvrir jusqu'au point de vue d'une conséquence logique de réponse à question. A présent, l'abduction qu'autorise la grammaire indiciaire ne nous renvoie plus d'une chose à une autre, mais d'un signe à un autre. La voie sur laquelle nous met l'indice n'est plus celle d'un *token* factuel, mais celle d'un effet de sens. Le modèle de relations externes de choses (*Sachzusammenhang*) fait donc place à celui de relations internes de sens (*Sinnzusammenhang*). Une telle orientation rencontre plus clairement les présupposés épistémologiques dualistes d'une méthodologie des sciences humaines se rattachant au

geste herméneutique. S'ensuit-il que l'on doive reconnaître au paradigme indiciaire une valeur stratégique pour la compréhension du sens dans les sciences de l'esprit ? C'est l'hypothèse que j'aimerais maintenant de discuter.

Dans l'exercice intéressé aux consonances et aux dissonances, l'intelligence des indices n'est pas sans règle : il existe bien une *grammaire indiciaire*. Elle s'atteste primitivement dans le rapport magico-animiste. Elle y revêt l'allure d'une grammaire inférentielle des imputations de rôles, laquelle se lie spontanément à la grammaire évocationnelle des associations d'images, dès lors qu'il s'agit de décrypter le « langage du monde », un langage qui, au demeurant, est sans illocutions. S'il existe sans doute des règles d'association ainsi que des règles d'imputation, qui font que l'on peut admettre une logique du *sens* au niveau des icônes et des indices, il ne s'agit ni de déterminer le concept d'un objet (le symbole au sens de Peirce), ni de faire signifier son image en direction d'une idée (le symbole au sens de Kant). Dans la genèse cognitive, la grammaire indiciaire intervient plutôt au niveau des anticipations substantielles d'un *objet virtuel déterminé*. La prémonition ou le pressentiment d'un objet réel singulier procède d'une articulation des grammaires indiciaire et iconique, où la façon dont les images tirées de perceptions s'associent en renvoyant les unes aux autres (suivant la grammaire iconique) définit en même temps (suivant la grammaire indiciaire) une clé d'anticipation de séries possibles, préfigurant la topographie d'un objet virtuel. Le champ impressionnel mis en jeu par ces performances de l'imagination n'en remet pas moins à la contingence une rencontre effective avec l'*objet* seulement pressenti, malgré tout ce que le sens synesthésique peut, suivant sa grammaire de référence, attester quant à la nécessité logique de l'*image* correspondante. Mais il en permet sans doute la reconnaissance et l'identification, une fois l'objet effectivement rencontré, pour en avoir pré-disposé le schème empirique.

C'est pourquoi la grammaire indiciaire est requise au fondement de *toute* compréhension ayant trait aux manifestations de la vie en général. En ce sens, elle peut être revendiquée par une herméneutique intéressée à investiguer le sol, voire, le sous-sol de formations symboliques. Mais, dans sa fonction cognitive primaire et, en quelque sorte, originaire, elle ne saurait rendre compte proprement de ces formations. Les meilleures lectures symptomatiques ne permettent ni de comprendre ni même d'expliquer de façon satisfaisante le contenu d'un texte, encore moins de faire droit à ses prétentions à la validité. En se laissant guider par la grammaire iconique des consonances et des dissonances, la grammaire indiciaire des ascriptions et des inférences peut certes orienter la faculté de juger réfléchissante,

c'est-à-dire le sens esthétique de ce qui, en général, « convient » ou non. Mais c'est là, tout au plus, un *pressentiment* du vrai, du juste, de l'authentique, du véridique, de la validité rationnelle en général, et aucune des fonctions essentielles de l'herméneutique : *comprendre* le propos et l'enjeu d'un texte, mais aussi, en amont, en *expliquer* le motif et, en aval, en *justifier* l'ambition rationnelle, ne sauraient être proprement honorées sous les seules prémisses du paradigme indiciaire.

Dans l'intention de Carlo Ginzburg, pour autant que je l'aie bien saisie, le paradigme indiciaire offrirait aux sciences humaines un modèle leur permettant de se distinguer, sur un plan logique, des sciences de la nature entendues comme sciences exactes ou formelles (supposées renvoyer au « modèle platonicien ») ; car, tandis que les sciences exactes visent à reproduire des causes dans l'expérimentation, les sciences humaines ne peuvent toutefois que les inférer à partir des effets : elles sont assignées aux conjectures. C'est ce qui, notamment, justifierait la mobilisation du paradigme indiciaire, suivant une tradition remontant à la sémiotique médicale et à la mantique (ou art de la divination). À bon droit, Carlo Ginzburg n'exclut pas l'explication causale de la méthodologie des sciences humaines. Mais la justification du paradigme indiciaire serait, à mon avis, un peu courte, s'il ne s'agissait que de proposer un modèle assorti aux *limites* méthodologiques des sciences humaines, *quant à la mise au jour de connexions causales*.

Je vois dans cette stratégie conceptuelle un double inconvénient, car le concept des sciences humaines s'en trouve appauvri, voire, vidé de sa substance spécifique, tandis que le paradigme indiciaire se voit lui-même tronqué. Cela vient de son identification implicite au modèle de la *trace* ou de l'*empreinte*. L'énigme alors posée, de ce point de vue, est celle de la source : « d'où cela vient-il ? », « que s'est-il passé ? ». Cela détermine l'enquête vers la recherche de la cause : on cherche un « coupable ». Or, une telle orientation n'est évidemment pas neutre, elle engage un certain horizon épistémologique, qui est celui de l'explication causale. Si l'on s'en tient à cet horizon, les conséquences en sont problématiques pour le concept des sciences humaines. Ces dernières se voient, en effet, pour ainsi dire déroutées de leur orientation vers l'horizon herméneutique des sciences de l'esprit, ce qui resterait à justifier. À l'horizon herméneutique, par conséquent, du *Sinnverstehen*, de la compréhension du sens, est substitué l'horizon analytique de l'explication causale. De ce fait, le sort épistémologique des sciences humaines est scellé : celles-ci se trouvent engagées sur une voie de reconstitution d'événements, qui ne peut toutefois connaître les développements logiques qu'en revanche réalisent censément les sciences de la nature, à savoir,



l'accomplissement d'une science nomologique. Les sciences humaines engagent l'enquête sur l'horizon méthodique d'une *Kausalerklärung*, d'une explication causaliste, mais cette dernière ne peut toutefois être à son tour référée à des « lois ». Elle demeure de part en part conjecturales, non systématique et non nomologiques, et c'est cette *limitation* qui « justifierait » l'idée que le paradigme indiciaire leur soit spécialement approprié ! C'est présumer que les sciences humaines ont à assumer un déficit logico-cognitif par rapport aux formes accomplies des sciences de la nature en tant que sciences nomologiques.

Une telle conséquence me semble en l'espèce résulter d'une oblitération de l'horizon proprement herméneutique de la « compréhension du sens » (*Sinnverstehen*), que, pourtant, une vénérable tradition regarde comme le principe méthodique des sciences de l'esprit. Maintenant, à moins de considérer que la « scientificité » des sciences humaines dépend avant tout d'une compétence d'objectivation consistant à mettre au jour des connexions causales, ce qui renvoie à un présupposé scientiste (dont Raymond Aron avait pointé le caractère problématique déjà dans sa thèse sur « les philosophies critiques de l'histoire »), une question intéressante est de demander ce qu'apporte éventuellement le paradigme indiciaire au développement de la compétence proprement *herméneutique* d'appropriation et de reconstruction des expériences vécues, mises en sens dans le médium de *formes symboliques*.

De la mantique à l'herméneutique, la filiation est tentante, mais elle est trompeuse. Le paradigme indiciaire renvoie à une grammaire qui, certes, permettrait d'éclairer la logique de la constitution en amont du symbole et, partant, la genèse profonde des objets de la représentation, mais bien en deçà cependant de la différenciation entre nature et culture. Pour autant que l'indice soit pris au sérieux comme moment constitutif dans la genèse cognitive, l'« herméneutique » qu'il autorise serait plutôt appropriée à une compréhension du sol infra-propositionnel, antéprédicatif du monde de la vie ; et c'est aussi ce qui en fait l'intérêt critique pour une théorie de la connaissance. A ce niveau, nature et esprit ne sont nullement différenciés en un monde physique et un monde historique. Nature et esprit appartiennent indistinctement à la variété des éléments et des événements susceptibles d'affecter l'individu en formation, sur le mode de ce que Dilthey nommait « relation vitale », c'est-à-dire *avant* même qu'il ne soit question de cette « expérience générale de la vie », censée offrir le tremplin naturel des sciences humaines. Des perceptions actuelles autorisent l'anticipation de perceptions virtuelles, en laissant entrevoir une série de possibles et d'impossibles simultanément donnés. Au fur et à mesure du parcours d'anticipation/confir-

mation/ajustements, se précise l'horizon de la rencontre entre le possible et l'existant. Mais ce n'est là, pour ainsi dire, qu'une asymptote vers l'objet, et c'est bien en amont d'un savoir social intersubjectivement stabilisé qu'intervient la grammaire des indices, quant à son rôle constitutif, afin de procurer à la subjectivité ses premiers repères, de structurer, en liaison avec la grammaire des icônes, le monde subjectif propre, en partant des associations d'images et des évocations en chaîne.

Quant à la fonction symbolique, j'ai par ailleurs tenté de montrer en quel sens on peut admettre qu'elle émerge avec la grammaire de la différenciation verbale, pour s'épanouir dans une fonction critique, exercée dans une grammaire de la validation discursive. Or, ce sont ces grammaires réflexives, sans doute, bien ultérieures, d'un point de vue génétique, à celles des icônes et des indices, qui élèvent au statut de méthodes indépendantes les logiques associative et imputative de l'analogie et de l'inférence, lesquelles prennent respectivement leur origine dans les grammaires iconique et indiciaire. Au niveau d'élaboration qui les assigne au statut de méthodes, ces fonctions logiques ressortissent aux concepts généraux de la réflexion. A ce titre, elles trouvent leur place aussi bien dans les raisonnements des sciences de la nature que dans ceux des sciences de l'esprit. L'abduction n'est pas réservée aux sciences idiographiques. Dans le cas des sciences de l'esprit, ces fonctions logiques restent à vrai dire en surface : elles ne permettent pas par elles-mêmes, vu leur degré élevé de formalisation, d'entrer en profondeur dans le monde de l'*interpretandum*. Elles peuvent surtout orienter l'interprète vers l'entrée appropriée, en signalant d'éventuelles incohérences.

Pour nous résumer :

- L'intelligence des icônes et des indices, suivant les grammaires associative (évocationnelle) et imputative (inférentielle) est requise au fondement de toute compréhension de la vie en général. Mais il s'agit alors d'un savoir non formalisé, d'un savoir pratique incombant à toute intelligence naturelle, aussi bien animale qu'humaine.
- En tant que concepts de méthode, cependant, les fonctions logiques de l'analogie, de l'inférence, de l'abduction, résultent d'abstractions hautement formalisées, supposant une rationalisation des fonctions sémiotiques de l'icône et de l'indice, et mobilisables pour tout exercice cognitif, indépendamment d'une spécification relative au genre épistémique.

En amont comme en aval de la connaissance scientifique, donc, le paradigme indiciaire, dans son usage substantiel comme dans son usage formel, ne présenterait guère de destination préférentielle pour les sciences humaines. D'un côté, l'outil analytique qu'il offre

pour expliquer des événements du monde social, sur le versant de connexions causales, n'est pas spécifique, car il vaut également pour expliquer des événements historiques du monde physique. D'un autre côté, sur le versant de congruences grammaticales, le paradigme indiciaire n'offrirait une clé, si l'on veut, herméneutique pour la compréhension du monde culturel, qu'en ce qui concerne les strates de comportement et de croyance, d'action et de représentation, qui relèvent d'un certain automatisme, et peuvent, à ce titre, tomber sous la catégorie de la *réification*.

C'est d'ailleurs cela qui justifie l'hypothèse spéciale d'une « herméneutique des profondeurs », postulant un sens latent à découvrir sous le sens manifeste. Dans la mesure, en effet, où le monde social cesse d'être à peu près au clair avec ses expressions publiques, il donne prise à un décryptage symptomal. Cette considération invite à nuancer notre conclusion selon laquelle, au total, le paradigme indiciaire ne serait pas mieux ajusté au domaine des sciences de l'esprit qu'à celui des sciences de la nature. Là où, en effet, le paradigme indiciaire semble porter le plus loin sa potentialité cognitive substantielle, c'est précisément, me semble-t-il, dans les cas spéciaux où l'esprit se laisse apparenter à une nature. On parle de pseudo-nature, apparence naturelle, *Naturwüchsigkeit*, ou, dans un langage un peu ancien, de causalité du destin. Tel est le cas des situations de réification sociale ou psychique. Qu'il s'agisse de pathologies individuelles ou d'idéologies collectives, nous avons affaire à des distorsions de la communication, qui appellent une forme thérapeutique de critique. Là, il semble que les pré-conditions soient requises pour que la grammaire des indices soit pleinement justifiée dans l'exercice méthodologique qui consiste non seulement à dépister et décrypter les expressions comme autant de symptômes, mais encore à objectiver des connexions causales – non, cependant (et c'est là une différence importante par rapport aux sciences de la nature), en perspective de leur *utilisation* possible à des fins techniques, mais en perspective de leur *suppression* pour les causes d'une émancipation pratique des individus.

## Notes

- 1.— Un bon exemple en est la résolution de l'énigme de l'extinction du Permien, phénomène intervenu à la fin de l'ère paléozoïque (juste avant le Trias), où toute vie animale avait, semble-t-il, brutalement disparu. On estima que l'énorme activité volcanique, marquée, à cette époque, par un épanchement basaltique gigantesque, en Asie centrale, ne saurait toutefois expliquer à elle seule l'augmentation de quelque 10° centigrades, supposée à la disparition de la plupart des espèces animales ; cependant, on constata une quantité anormale de carbone 12 dans les couches géologiques permienues, ce qui aurait pu induire un effet de serre. Mais d'où venait cette quantité de carbone 12 ? Or, des océanographes avaient mis en évidence le fait que le carbone 12 des fonds marins, dus aux déchets animaux, produit une réaction gazeuse intense avec une augmentation sensible de la température de l'eau ; si bien que l'on a su mettre en rapport l'augmentation de quelque 5° due au volcanisme avec la réaction du carbone 12, pour obtenir la plausibilité des 5° supplémentaires, liés à l'effet de serre consécutif au dégagement gazeux, et partant, expliquer l'extinction de la vie. Très typiquement, l'enquête des scientifiques avait procédé par conjectures et réfutations, en se guidant sur des indices, mais en direction de *connexions causales* renvoyant elles-mêmes à des *lois physiques*.
- 2.— L'indiciarité intervient là à deux, voire, trois niveaux : c'est tout d'abord l'indication iconique d'un ensemble significatif virtuel, c'est-à-dire l'anticipation indéterminée de constellations sémiotiques *possibles*. Si cette anticipation est ensuite contredite par l'impression d'une discordance, on y verra l'indice d'une perturbation externe. À ce second niveau d'indiciarité, la conjecture est dirigée vers l'idée d'un facteur *causal*. Si, enfin, la suite des séquences signifiantes ne confirme pas l'hypothèse de la perturbation externe, on pourra y soupçonner une erreur de l'anticipation première, partant, un appel à reconsidérer les critères de jugement ayant présidé à cette anticipation.